

# DENAIN MAG

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE



P 6-7

Michelet reçoit le 1<sup>er</sup> Ministre pour construire l'école de demain

P 8-9

Denain au plus proche de votre confort et de votre sécurité

P 12-13

Le nouveau visage de l'ancienne friche Usinor, tourné vers le commerce et l'emploi



[www.ville-denain.fr](http://www.ville-denain.fr)

## DENAIN PLAGE FÊTE SES 10 ANS !

PAGE 17



Imprimé sur papier écologique pour la gestion durable des forêts

## ► Pages 4 et 5

Pêle-mêle photos.

## ► Pages 6 et 7

Vie scolaire : à Denain, on construit l'école de demain ; modalités d'inscriptions scolaire 2024-2025.

## ► Page 8 et 9

Investissements : la Ville au plus près de votre confort et de votre sécurité.

## ► Pages 10 et 11

Environnement : la Ville vous aide à faire les gestes qui comptent pour la planète.

## ► Pages 12 et 13

Économie : Denain change de visage avec l'ouverture de la ZAC des Pierres-Blanches et l'arrivée du géant Amazon

## ► Page 14

Société : le harcèlement, parlons-en

## ► Page 15

Sports : USED, la fusion des clubs de football d'Escaudain et de Denain pour une équipe plus forte.

## ► Pages 16 et 17

Actu cité : ce qu'il faut retenir. Denain plage fête ses 10 ans !

## ► Page 18

Naissances, mariages et décès.

## ► Page 19

Expression de la majorité et de l'opposition.

## DENAIN/MAG

Magazine de la Ville de Denain - Hôtel de ville B.P. 50213 - 59723 Denain Cédex - Tél. : 03 27 23 59 59.  
 Directeur de la publication : Anne-Lise Dufour-Tonini. Éditeur : Mairie de Denain. Responsable de la rédaction : Yacine Diallo. Rédaction : Grégory Buongiorno. Photos : Mélissandre Collignon, Grégory Buongiorno, Pascal Deudon. Maquette et mise en page : Johnny Bultez.  
 Impression : PACAUD (Tél. : 03 28 64 26 84).

N° 23 : JUIN 2024.

## DENAIN MAG

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE  
NOUVEAU MODE DE DISTRIBUTION

**Nouveau !**

**Adoptez  
une nouvelle  
manière de lire  
l'information**

**Une version numérique qui vient à vous,  
Une version papier mise à disposition.**

**POURQUOI LE MODE DISTRIBUTION  
DE VOTRE DENAIN MAG A T-IL  
ÉVOLUÉ ?**



**ÉCOLOGIE**

Il devient urgent de réduire notre empreinte carbone en utilisant le papier de façon mesurée et maîtrisée.



**ACCESSIBILITÉ  
ACCRUE**

Le numérique permet une consultation à tout moment et de n'importe où et peut inclure des fonctionnalités interactives telles que la vidéo, ce qui rends l'expérience de lecture plus dynamique et engageante.



**LES AMATEURS  
DU PAPIER**

La version papier sera toujours disponible dans des points stratégiques de la ville et apportée aux personnes les plus isolées sur demande.



**Madame, Monsieur,  
Mes Chers Concitoyens**

Chères  
Denaisiennes,  
Chers  
Denaisiens,

Cela ne vous aura pas échappé, Denain est en pleine mutation. Nous entrons dans une nouvelle phase du développement de notre Ville. Les travaux de reconfiguration du cœur de ville ont démarré et entraîneront très prochainement la mise en place d'un nouveau plan de circulation en centre-ville. A terme, c'est la création d'un nouvel espace de vie, apaisé et apaisant, qui verra le jour grâce à l'aménagement d'une place de centre-ville piétonne et végétalisée, autour de la statue du Maréchal Villars.

Améliorer la qualité de vie et la visibilité de notre territoire, c'est aussi accompagner l'implantation de nouveaux commerces et d'enseignes attractives. J'ai toujours eu la ferme volonté de soutenir ce type de projets structurants car ils favorisent avant tout la création d'emplois. Après la requalification intégrale des Pierres-Blanches, une nouvelle zone d'activité est en cours de création au niveau de l'entrée de ville en face du giratoire de la lampe des mineurs. Dans un an, huit nouveaux magasins et un pôle de loisirs

viendront étoffer l'attrait économique de notre Ville.

Le Maire que je suis et les élus municipaux, par leur proximité, sommes les plus au fait de vos préoccupations quotidiennes. Alors que les factures énergétiques s'alourdissent et que le prix des produits de première nécessité augmente, nous avons réitéré cette année, comme en 2022, la distribution d'un chèque d'une valeur de 50 euros afin de donner à tous les foyers denaisiens un coup de pouce financier tout en faisant vivre le commerce local. Nous sommes l'une des rares villes en France à le faire.

Toujours dans le souci d'être au plus proche de chacun d'entre vous, la ville poursuit le développement de ses services aux administrés en leur proposant une plateforme numérique « Mes services en ligne » accessible à tout moment pour réaliser certaines démarches.

En complément des rendez-vous proposés chaque samedi matin, j'ai souhaité mettre en place depuis plusieurs semaines une permanence téléphonique baptisée « Allo, madame le Maire » afin d'être encore davantage à votre écoute.

*« J'ai mis en place une permanence téléphonique, baptisée « Allo, madame le Maire » afin d'être encore davantage à votre écoute. »*

Grâce à votre confiance, et avec votre soutien, Denain retrouve chaque jour davantage son attrait. Les beaux jours sont désormais devant nous au sens figuré mais également au sens propre du terme avec le retour tant attendu de Denain-plage pour sa 8<sup>e</sup> édition ! J'aurai le plaisir de revoir les enfants et leurs parents, dès le 21 juillet pour l'ouverture de cet événement phare de l'été denaisien. Cette nouvelle édition s'annonce tout aussi animée que les précédentes.

Ces moments festifs à venir ne m'empêchent pas d'avoir une pensée émue pour Steven Gréblac, gardien de la paix originaire de Denain qui a tragiquement perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions.

Bonne lecture et surtout bel été à Denain.

**Anne-Lise DUFOUR-TONINI,**  
votre maire.



Élection du nouveau Conseil municipal des jeunes



Sensibilisation au tri sélectif par les agents de la Ville sur le marché hebdomadaire



Action de prévention sur la réglementation des deux-roues au collège Turgot



Première édition de la randonnée cyclotouriste du Grand Prix de Denain



Inauguration de bornes interactives pour les usagers des structures de l'association familiale des Papillons blancs



Mise à l'honneur du monde associatif lors de la cérémonie des vœux municipaux



De nombreux chineurs en quête de l'objet rare lors de traditionnelle braderie de printemps



Hommage à Kurt Cobain à l'occasion du concert de Bleach Nirvana Tribute au théâtre municipal



Parade nocturne avec le groupe « Mozz Drums » au parc Zola à l'occasion des festivités pascales



Les enfants de l'école Michelet se prêtent à l'exercice de la dictée du Paris-Roubaix



Départ du Paris-Roubaix Femmes devant le complexe sportif qui verra la victoire de la championne du monde Lotte Kopecky



Les fans de culture japonaise rassemblés lors du festival Denanime à la salle des fêtes



Salon de l'uniforme à la salle des fêtes municipale



Mise à l'honneur des titulaires du baccalauréat de la Ville



« Kids Day » à l'occasion du match de basketball opposant Denain-Voltaire à Vichy



Vernissage de l'exposition « Métal Fiction » d'Yves Blond à la fabrique des arts



Élection de Miss Excellence Ostrevant 2024 au théâtre municipal



Première édition du salon de la Pologne à la maison de quartier du Faubourg-Duchateau



Les enfants s'en donnent à cœur joie lors de la chasse aux œufs de Pâques



Marché aux fleurs Flora organisé par l'association familiale des papillons blancs



Initiation à la pratique du judo à l'école Victor-Hugo



Remise des médailles du travail du Centre hospitalier de Denain



79<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice au monument aux morts



Première édition réussie pour « Peur sur la Ville », l'enquête policière à résoudre en famille

Gabriel Attal a répondu favorablement à la demande de notre Maire Anne-Lise Dufour-Tonini. En présence de Guillaume Quenet, sous-préfet de Valenciennes, le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse s'est rendu à l'école Berthelot de Denain, pour l'inaugurer comme il s'y était engagé



## UNE VISITE MINISTÉRIELLE PLACÉE pour construire l'école de demain



### ■ À QUOI VA RESSEMBLER L'UNIFORME ?

Un kit sera distribué à chaque élève avec trois polos à manches courtes, deux polos à manches longues, deux pulls (un col en V et un col rond), une doudoune sans manches, une veste type blazer et un pantalon de jogging pour la pratique de « l'éducation physique et sportive ». Pour le bas (pantalon, jupe, bermuda), les parents devront simplement respecter un code couleur qui est le bleu marine. Afin de personnaliser les tenues portées, les écoliers seront invités à réfléchir sur la création d'un écusson qui identifiera l'école Michelet. Un peu comme cela se fait aux États-Unis, l'écusson sera floqué sur chaque tenue ainsi que le logo de la Ville.

### ■ PRISE EN CHARGE

Le trousseau « tenue unique » est estimé à 200 € que les familles n'auront pas à payer. Le financement est pris en charge à moitié par l'État et à moitié par la Ville. Si certains habits deviennent trop courts, ou s'abîment, chaque enfant aura droit à un vêtement neuf de rechange par an.

### ■ QUI EST CONCERNÉ ?

Les écoliers des cours élémentaires de l'école Michelet uniquement pour l'instant. Cela fait suite à un vote établi dans plusieurs établissements scolaires de la Ville. L'école Michelet est l'école qui a reçu le plus d'avis favorable de la part des parents invités à se prononcer sur cette expérimentation. Le projet a ainsi été validé en conseil d'administration afin d'inscrire la mesure dans le règlement intérieur.

### ■ QUAND L'EXPÉRIENCE COMMENCERA-T-ELLE ?

Le coup d'envoi sera donné le 2 septembre 2024. L'expérimentation du port de l'uniforme devrait durer deux ans.

### ■ COMBIEN ?

320 élèves

### ■ ET SI UN ÉLÈVE NE VEUT PAS LE PORTER ?

Le port de l'uniforme sera rendu obligatoire et il devra être porté, même pendant les sorties scolaires, ou activités extérieures à l'établissement prévues sur le temps scolaire. Si un élève refuse de le porter, il sera sanctionné comme tout manquement au règlement intérieur.

Lors de sa visite, le Ministre a assisté une résolution d'exercices de mathématiques afin de comprendre la dynamique éducative de l'école, notamment à travers les méthodes pédagogiques employées. Les élèves de grande section n'ont pas semblé particulièrement impressionnés lorsqu'il s'est accroupi pour se mettre à leur hauteur. Il s'en est suivi un long temps d'écoute et d'échange avec l'équipe éducative afin de cerner certaines problématiques. Après avoir dévoilé la plaque inaugurale, Gabriel Attal et notre Maire sont allés au-devant des écoliers rassemblés dans la cour de récréation, chacun avec un petit drapeau tricolore à la main. Devant les élus du Conseil municipal et les nombreuses personnalités présentes, ils ont interprété avec un immense fierté « La Marseillaise » et quatre couplets de « L'hymne à la joie », appris en un temps record.



Lors des prises de parole, Gabriel Attal a tenu à saluer le travail des enseignants pour innover dans l'apprentissage de la logique, des mathématiques, de la géométrie, notamment par le jeu. Il a également insisté sur la politique d'utilité publique mise en place depuis de nombreuses années par Anne-Lise Dufour-Tonini et son équipe municipale auprès de la jeunesse. « Il y a ici, à Denain, des dispositifs qu'on ne trouve pas ailleurs comme les fournitures scolaires offertes, la cantine à 1 €, les cahiers de vacances offerts, le chéquier sport/culture ». La municipalité s'étant portée candidate, Gabriel Attal a également confirmé qu'une expérimentation du port de l'uniforme à l'école sera effective à la rentrée 2024 dans notre Ville. C'est l'école Michelet qui servira d'observatoire où les parents ont

voté massivement pour la mesure (à plus de 61%). « Nous avons lancé un référendum dans toutes les écoles de la ville et je m'étais engagée à mettre en place la tenue unique dans l'école qui recueillerait le plus d'avis favorable » explique Anne-Lise Dufour-Tonini. Notre Maire souligne que l'objectif général de ce test grandeur nature est d'évaluer les résultats en matière de climat scolaire, d'élévation du niveau de nos élèves ou d'impact sur l'autorité à l'école, le harcèlement scolaire, les inégalités, les questions de laïcité... Gabriel Attal s'est engagé sur un véritable suivi de recherche et une évaluation globale sur le territoire national pour en mesurer toute l'efficacité. « On pourra avoir un vrai débat sur la généralisation de l'uniforme en France si les résultats sont concluants ».



### ■ INSCRIPTION À L'ÉCOLE POUR L'ANNÉE 2024-2025

Votre enfant est né entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2021 ? Il va donc intégrer une école de Denain pour la première fois en septembre 2024.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur notre site internet ou venir le récupérer au Centre Pluri Accueil Municipal, 2 rue Roger Salengro à Denain. Vous devez procéder à son inscription scolaire au CPAM (avec les documents justificatifs) et la finaliser auprès de l'école concernée. Avec le certificat d'inscription délivrée par nos soins, confirmez l'inscription de votre enfant auprès de l'école concernée. L'inscription scolaire sera définitive à l'issue de cette démarche. Vous pouvez également l'inscrire au même moment aux activités périscolaires à savoir restauration scolaire, garderie et accueil de loisirs.

Les demandes de dérogation doivent être motivées par courrier à l'attention de Madame le Maire à l'adresse suivante 120, rue de Villars 59220 Denain



## ■ SÉCURITÉ ROUTIÈRE RENFORCÉE LE LONG DE LA ROUTE D'OISY

De plus en plus préféré aux chicanes et aux dos d'âne, le dispositif de feu tricolore comportemental gagne en popularité pour sa pédagogie et son efficacité. Pour lutter contre les excès de vitesse de plus en plus fréquent sur la route d'Oisy, la Ville s'est dotée de deux feux dits « intelligents ». Le principe est simple : les feux passent au vert quand on circule à la bonne vitesse (en dessous de 50 km/h). Dans le cas contraire, la couleur rouge affichée sur le feu vous invite à enfoncer la pédale de frein. Ce système, déjà installé devant l'école Berthelot, vise à imposer un comportement vertueux aux automobilistes avec la finalité d'améliorer la sécurité routière.

## ■ ÉCLAIRER MIEUX ET UTILE

Avec la hausse constante des prix de l'énergie, la Ville fait face à une augmentation des frais de fonctionnement de ses installations d'éclairage public. Sur le territoire national, les consommations liées représentent un tiers des factures d'électricité totales. Faire des économies sur ce poste de dépenses est un enjeu prioritaire. A Denain, la transformation du système d'éclairage public via le passage au LED est effective depuis 2014. Elle fait l'objet d'un plan pluriannuel qui permet de baisser, chaque année de manière progressive, la puissance et la consommation d'énergie en kilowattheure mais aussi de réduire les nuisances lumineuses. Fin 2024, 40% du parc de la Ville sera équipé en LED.

Voici la liste des voiries où le système d'éclairage vétuste et énergivore a été ou va être remplacé avec l'installation de lanternes avec gradation :

**Boulevard de Verdun, rue du moulin, rue Guillaume Appolinaire (plus ruelle) ; RD 955 ; Rue Berthelot ; Route d'Oisy ; Rue du Maréchal Leclerc ; Rue Casanova ; Rue Jean-Jaurès ; Route d'Escaudain ; Rue Bauduin ; Parking du parc Lebret.**



Texte de présentation à écrire

# LA VILLE DE DENAIN AU PLUS PROCHE de votre confort et de votre sécurité

## ■ QUARANTE-DEUX NOUVELLES CAMÉRAS DE VIDÉOPROTECTION INSTALLÉES EN 2024

Le déploiement de la vidéoprotection va se poursuivre cette année avec la pose de 42 caméras supplémentaires (plus modernes encore avec des capteurs de sons), s'ajoutant aux 282 déjà installées par la ville.

Si l'installation de caméras est soumise à certaines réglementations préfectorales, la Ville va continuer de s'équiper de manière significative, « généralement là où les délits sont repérés de façon récurrente », précise notre Maire Anne-Lise Dufour-Tonini. Toutes les caméras sont « pilotées » depuis le CSU (Centre de Surveillance Urbain), chargé de visionner et d'exploiter les bandes vidéo. D'une redoutable efficacité lors des émeutes de juin 2023, elles ont permis d'identifier et de traduire en justice les casseurs.

Les caméras ont vocation à renforcer la protection des lieux de culte, des salles de spectacle, des établissements scolaires et des bâtiments publics. Elles ont aussi un rôle à jouer dans la prévention du trafic de stupéfiants et la protection des personnes. Le montant de l'installation de ces quarante-deux nouvelles caméras s'élève à 720 000 €, financés à hauteur de 120 000 € par l'État.

## ■ LANCEMENT D'UN PLAN DE RÉHABILITATION DES VOIRIES

Parce que l'état des routes et des trottoirs était une thématique régulièrement abordée par les Denaisiens ces dernières semaines, la Ville lance un gigantesque plan de rénovation de ses voiries jusqu'en 2027. Cette année, c'est 1,8 millions d'euros qui vont être investis pour

réhabiliter un peu plus de 4 kilomètres du réseau des voies de circulation et trottoirs du domaine public. Cette réfection se déroule en plusieurs étapes soigneusement planifiées et exécutées et occasionneront naturellement des fermetures temporaires de circulation.

## ■ LE PARC ZOLA POURSUIT SA MUTATION

Chaque année, durant l'été, le Parc Zola est en effervescence avec notamment les festivités du 14 juillet, le spectacle son et lumière « De terre et de feu... en Hainaut » et surtout Denain-Plage dont nous fêtons cette année le 10ème anniversaire. Hors période estivale, le parc reste « sous utilisé ». C'est pourquoi, il a été proposé lors du dernier conseil municipal de voter une concession pour l'implantation d'un parc récréatif.

Le parc va se transformer en plaine de jeux multi-activités avec implantation de différentes zones sportives et ludiques, d'une zone brumisateur dotée d'une armoire de commande pilotant 20 mâts et de bornes fontaines. Après décapage, terrassement et engazonnement du site, les aires de jeux existantes vont être regroupées sur une seule et unique zone. Idem pour les agrès sportifs qui seront rassemblés à proximité d'une station de renforcement musculaire et d'étirement (type Mouv'rock). Deux pistes de pumptracks sont actuellement en cours de construction. En cette année olympique, le parc prendra une vraie dimension sportive avec la création également de deux terrains de basketball 3 x 3, d'une table de tennis de table, d'un terrain de teqball, d'un boulodrome doté de 4 terrains de jeu. L'installation de nouveaux mobiliers urbains (bancs, poubelles, tables de pique-nique...), d'ensembles d'ombrières pour les personnes à mobilité réduite et d'une

piste finlandaise est intégrée au programme. La plantation de diverses variétés d'arbres et arbustes viendra « renaturer » le parc dans son ensemble. Avec le centre aquatique Natur&O à proximité, la volonté municipale est de rendre accessible sur une période plus longue ce parc d'un nouveau genre, où l'esprit récréatif et familial doit rejaillir.

## ■ UNE NOUVELLE PLACE DE CENTRE-VILLE DYNAMIQUE, ATTRACTIVE ET ARBORÉE

Depuis la démolition de la salle Aragon, de la maison du vélo, de l'ancien siège social de l'UCD et plus encore, de l'annexe de l'hôtel de Ville qui abritait certains services municipaux (état-civil, jeunesse, vie scolaire...), la réhabilitation du cœur de ville, avec notamment la création d'une véritable place de centre-ville est une réalité de terrain avec le grand espace vide visible de tous.

Le terrain a été aplani et depuis début mai, les premières interventions techniques reposent principalement sur les travaux d'assainissement. Le mois suivant, les travaux de fraisage des anciennes sections de voiries débuteront. Dans le même temps, le chantier de construction du forum sera lancé. D'une durée de quinze mois, il accueillera en lieu et place l'ancienne salle Aragon un bâtiment de 400 m<sup>2</sup> destiné à servir de lieu d'exposition, d'espace de réception ou de réunion ou de salle pour célébrer un mariage. Accolé dans le prolongement, un second bâtiment de même dimension s'élèvera sur deux étages avec au rez-de-chaussée, une brasserie avec terrasse, au premier étage une salle de jeux et un espace de coworking et au second étage un roof-top. Divers aménagements paysagers (pose de mobilier urbain recyclé, pavage au sol, plantation d'arbres, installation de réverbères écologiques, création de la fontaine...) viendront donner plus de profondeur et de cachet. Sauf conditions météorologiques défavorables ou aléas de chantier, le calendrier sera respecté et la place devrait être prête pour décembre 2024.

Ce projet élaboré dans le cadre du NPNRU est destiné à redynamiser notre centre-ville autour de l'emblématique statue du Maréchal Villars. Les enjeux sont considérables : développer l'activité commerciale, moderniser les modes de déplacement, favoriser les conditions de vie, tenir compte des préoccupations environnementales en consacrant une large place à la qualité de vie, aux îlots de fraîcheur et aux liaisons douces...

## ■ « COURS OASIS » DANS LES ÉCOLES : UNE ALTERNATIVE ENVIRONNEMENTALE QUI A DU SENS

Pour s'adapter au changement climatique, notre ville cherche en permanence des espaces à végétaliser. Encore faut-il trouver l'espace pour le faire. Les cours de récréation font partie des rares endroits sur lesquels nos services municipaux ont directement la main.

À Denain, les cours d'école couvrent une surface précieuse. La municipalité ambitionne de les végétaliser sous le label de « Cours Oasis » en retirant, en partie, l'asphalte uniforme des cours classiques qui participent à l'effet d'îlot de chaleur urbain. « Débitumer » partiellement les cours d'écoles permet au contraire de les transformer en « îlots de fraîcheur ». Les végétaux retiennent non seulement peu la chaleur, mais leur évapotranspiration est rafraîchissante, sans compter l'ombre apportée par les arbres. « Désimperméabiliser » les sols permet, par ailleurs, une infiltration des pluies, ce qui réduit les risques d'inondations en cas de précipitations violentes.

L'école Michelet sera la première à en bénéficier. En lien avec la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut et avec le soutien de l'association « Récréations Urbaines », les élèves des sections CE2-CM1 ont été invités à co-construire le projet par le biais d'ateliers participatifs entamés lors de la rentrée scolaire 2023. Lors des prochaines vacances d'été, la ville va poursuivre la vision d'ensemble des enfants en confiant la réalisation du projet à une maîtrise d'œuvre paysagère. Le gros des travaux se concentrera dans la cour Chaptal avec une lourde opération de décaissement. S'ensuivra l'installation de pavés poreux (avec joint gazon) et d'un sol souple en liège en certains endroits. L'espace nouvellement réaménagé sera complété par la pose de mobiliers et de jeux : bancs, estrade, bacs potagers, tableaux à craie, instrument à percussion, boîte à livres, tables damier, muret d'escalade, rack vélo... Dès l'automne 2024, diverses plantations d'arbres, d'arbustes, de lièges comestibles, de vivaces, de lièges des senteurs viendront agrémenter la structure d'enseignement. L'ensemble des écoles municipales est concerné par un plan pluriannuel de végétalisation.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

### ■ LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Conjuguons nos investissements pour embellir la ville. La municipalité organise son traditionnel concours des maisons fleuries afin de récompenser les habitants qui contribuent à améliorer le cadre de vie de la ville dans le prolongement des efforts consentis par le personnel des services techniques tout au long de l'année.

Les inscriptions ont lieu du 3 au 28 juin 2024 à l'aide du bulletin d'inscription disponible en mairie ou téléchargeable en ligne depuis le site internet de la ville. Le coupon est à remplir et à déposer dans l'urne prévue à cet effet à l'accueil de l'hôtel de Ville. Plusieurs catégories sont proposées. Le jury sera sensible à une répartition harmonieuse des formes et des couleurs, à la variété, mais aussi à l'originalité, à l'aspect visuel, à l'entretien des massifs et autres jardinières. Tous les participants seront récompensés.



Texte de présentation à écrire

# VOTRE VILLE VOUS AIDE à faire les éco-gestes

## ■ OPTER POUR UN RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE, CELA COULE DE SOURCE

Ne nous voilons pas la face, nous vivons dans une région où la pluie tombe plutôt abondamment. Alors pourquoi pas récupérer les eaux de pluie et faire des économies non-négligeables au niveau de votre facture d'eau ? Dans le cadre de sa stratégie de résilience, la Ville encourage les Denaisiens à l'installation d'un dispositif de récupérateur d'eau de pluie. Les avantages sont nombreux :

- **Limiter l'empreinte hydrique** et préserver les ressources d'eau souterraine.
- **Diminuer la quantité d'eau à traiter** et réduire ainsi l'énergie pour la rendre potable. Amoindrir les effets néfastes du ruissellement des eaux pluviales.
- **Participer à une gestion durable** de la ressource en eau en limitant l'utilisation d'eau potable pour des usages domestiques non-alimentaires et sanitaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, la municipalité met en place une aide à l'achat de cuves fixée à 50 % du prix d'achat (récupérateur et ses accessoires annexes), avec des plafonds variables selon la capacité de la cuve :

- **Soit 100 € pour une contenance de 150 à 500 litres inclus.**
- **Soit 150 € pour 500 à 1 000 litres inclus.**

Les conditions sont simples : il faut habiter Denain, disposer d'un terrain suffisant et adapté, être propriétaire ou avoir obtenu l'accord de son propriétaire si on est locataire. Une seule aide est attribuée par foyer, sans condition de ressources. Ce nouveau dispositif sera mis en place jusqu'au 30 avril 2026. Le dossier de demande est disponible en mairie. Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée.



## ■ AIDE AUX MOBILITÉS DOUCES : LA VILLE RECONDUIT SON AIDE EN 2024

Devant le succès rencontré lors de ces deux dernières années, **l'opération d'aide aux mobilités douces a été reconduite par la CAPH pour 2024. Par conséquent, la Ville de Denain poursuit également son aide envers ses administrés.** Quelques changements notables apparaissent cette année : le plafond de la prime a été revu à la hausse, le véhicule doit être pour adulte ou adolescent de plus de 16 ans et sont exclus de la prime, les vélos à usage sportif (VTT, vélo de course, BMX...) ainsi que les trottinettes électriques.

**Un complément de 50% de l'aide octroyée par la CAPH (plafonnée à hauteur de 150 €) sera versé par la municipalité** après étude de votre dossier. Un seul achat est subventionné par foyer et il faut résider Denain pour prétendre à l'aide. Une aide à la réparation et à la mise en sécurité de son véhicule est également proposée par la Ville. Elle est fixée à 50 € et n'est valable qu'une fois par an et par foyer denaisien. Si vous avez bénéficié d'une aide les années précédentes, un autre membre du foyer peut la solliciter.



## ■ VÉGÉTALISATION DE L'ANCIEN CIMETIÈRE : CHANGEMENT D'ASPECT ET DE REGARD

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la loi Labbé interdit de mettre des produits phytosanitaires dans les cimetières pour désherber. Le désherbage manuel a ses limites. Afin de répondre favorablement aux enjeux climatiques de demain, la Ville a orienté son action vers un entretien plus responsable de l'ancien cimetière en semant du gazon et de la prairie fleurie. « *Parce qu'il ne s'agit plus de voir l'herbe dans les cimetières comme un élément négatif, mais comme participant à la qualité du lieu en créant un espace apaisé pour les visiteurs et les familles des défunts* » souligne Solange Lemoine, adjointe au Maire en charge de l'environnement. Jusqu'en octobre, les services techniques vont tondre une fois par mois et les mauvaises herbes se fonderont dans le gazon. Actuellement, en cours sur l'ancien cimetière, le procédé sera étendu au nouveau cimetière en 2025.

Les cimetières ne doivent plus être obligatoirement gris et minéral pour en faire un lieu de recueillement. En plus d'apporter du « vert », l'herbe absorbe les pluies de plus en plus abondantes dues aux orages, tandis que les cailloux les retiennent. Il s'agit d'une réponse écologique pour plus de nature en ville et cela contribue également à réduire le phénomène d'îlots de chaleur dans notre ville.

Texte de présentation à écrire

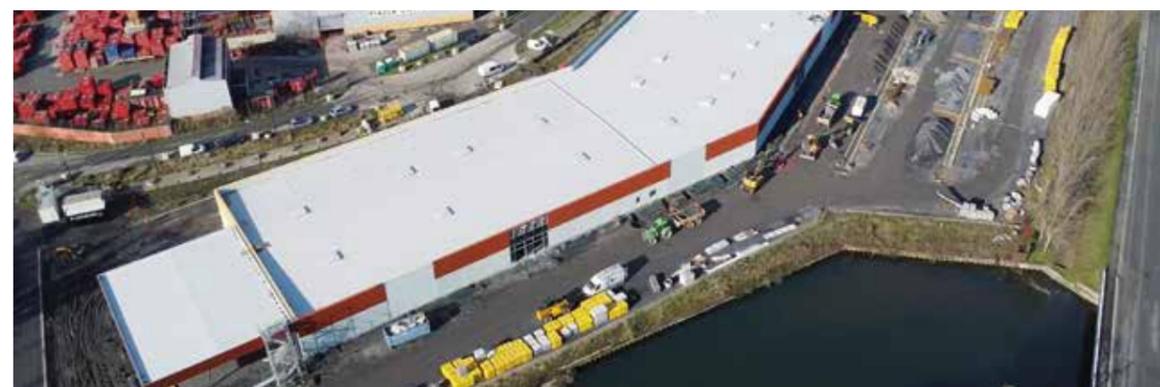


## DES COMMERCES, DE L'EMPLOI, voici le nouveau visage du site Usinor

### ■ AMAZON S'INSTALLE À DENAIN AVEC PLUSIEURS CENTAINES D'EMPLOIS À LA CLÉ

L'exploitation du gigantesque entrepôt situé aux Pierres-Blanches va bientôt débuter avec l'arrivée d'Amazon. Le groupe GLP (Global Logistic Properties), investisseur et développeur d'immobilier et de logistique, a choisi de confier au groupe Maersk la gestion commerciale de la plateforme multimodale. Opérant dans divers secteurs, notamment la gestion de ports et terminaux ainsi que les services de logistique, Maersk joue un rôle clé dans le commerce international et la circulation des marchandises à l'échelle planétaire.

L'essor économique est en marche et c'est Amazon, le géant du e-commerce, qui s'apprête à en écrire une nouvelle page sur les anciennes friches d'Usinor. Tout un symbole car à cet endroit même qu'un tsunami économique et social est venu s'abattre il y a 45 ans avec la fermeture d'Usinor.



### ■ LA ZAC DES PIERRES-BLANCHES SE DÉVELOPPE À PARTIR DU 29 MAI

Tout vient à point à qui sait attendre. Il aura fallu un certain temps avant que le projet de requalification des anciennes friches Sami n'aboutisse. Dépolluer le sol, le consolider et prendre en considération l'aspect environnemental qui vise à protéger certaines espèces animales ont conduit PROMOVAL, le promoteur immobilier, à modifier en profondeur le permis de construire.

Le 29 mai, tout cela ne sera qu'un mauvais souvenir puisqu'on officialisera l'ouverture officielle de cette nouvelle zone d'activités commerciales. Les voies d'entrée et de sortie sont déjà matérialisées depuis le boulevard Mitterrand entre le giratoire des Pierres-Blanches et celui de Carrefour. Végétalisé et équipé de bornes de recharge électrique, le parking disposera de 360 places de stationnement.

Sur une surface de 9 370 m<sup>2</sup>, les cellules sont en cours d'aménagement par leurs futurs occupants. Toutes les enseignes, huit au total,

ouvriront leurs portes au public ce jour-là. Sur place, les magasins Monsieur Bricolage (qui avait fermé ses portes en juin 2019) et Centrakor disposeront des superficies les plus importantes. Les chalands y trouveront également **Tom & Co** (animalerie), **Jysk** (design scandinave en équipement de la maison), **Klara Shop** (textile), **le collectif des lunetiers** (optique), **Domino's Pizza** (restauration rapide) et **Repair Sports** (matériel et fournitures de sport de seconde main). Grâce aux efforts conjugués de notre Maire Anne-Lise Dufour-Tonini et des partenaires associés à l'installation de ce pôle d'attractivité, la ville peut se réjouir de la création de nouveaux emplois.

### ■ SITE INDUSTRIEL DE LESAFFRE : LE CHANTIER AVANCE À GRANDS PAS

Les travaux de fondation de la future unité de production de chondroïtine du groupe Lesaffre, sur la zone des Pierres-Blanches, sont en bonne voie. La chondroïtine est un complément alimentaire destiné à soulager les douleurs articulaires. Jusqu'à présent, la molécule était

fabriquée avec des produits d'origine animale. À Denain, elle sera 100 % naturelle et produite par fermentation. Lesaffre est aujourd'hui le seul industriel à être capable de la produire de la sorte. Cette installation s'inscrit dans le cadre du plan « France Relance » qui vise à soutenir la résilience de l'économie française dans des secteurs stratégiques.

Acteur majeur mondial de la fermentation depuis plus d'un siècle, le groupe Lesaffre est implanté sur tous les continents et compte 11 000 collaborateurs et 96 nationalités. Dans dix centres de recherche partout dans le monde, ces collaborateurs travaillent à apporter des réponses aux enjeux nutritionnels et sanitaires grâce aux biotechnologies et à la bio-transformation, toujours avec des normes de qualité, de santé et de sécurité élevées. Des équipements technologiques haut de gamme pour développer des produits de grande qualité qui optimisent les ressources naturelles.

L'intervention conjointe et le travail de notre Maire Anne-Lise Dufour-Tonini et de la Communauté de la Porte du Hainaut aura été déterminante pour attirer ce géant mondial. Pour le démarrage de l'unité de production sur les anciennes friches d'Usinor, au premier semestre 2026, 175 emplois seront créés avec une montée en charge progressive des effectifs en fonction du développement commercial du produit.





Texte de présentation à insérer



C'est plus qu'un match amical qui s'est joué à la mi-mars sur le terrain du stade Bayard. Notre Maire Anne-Lise Dufour-Tonini et son homologue d'Escaudain, Bruno Saligot, ont annoncé une entente entre les deux villes pour que le football devienne une place forte du territoire et au delà.



## LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE, parlons-en !

Un élève subit, de manière répétée, des violences verbales, morales ou physiques de la part d'un ou plusieurs autres élèves ? Il est alors victime de harcèlement scolaire. Il se manifeste au sein de l'établissement scolaire, à ses abords, sur le trajet ou dans les transports. Il peut aussi, de manière plus sournoise, interagir sur les réseaux sociaux. On parle alors de cyber-harcèlement. Il s'agit d'infractions punies par la loi.

Parce qu'ils y ont déjà été confrontés par le passé, Lylou Gajda et Axel Defer ne veulent plus fermer les yeux face à ces situations. Les deux jeunes Denaisiens, élèves de terminale, sont devenus ambassadeurs des lycées Jules Mousseron - Jurenil. En amont, Lylou, Axel, une quinzaine de lycéens et les professeurs ont pu suivre une formation dirigée par une psychologue et deux infirmières du Centre Hospitalier de Denain, afin de les sensibiliser à ce problème récurrent dans les établissements scolaires.

Associer les élèves à la cause du harcèlement scolaire entre pairs est déterminant. Les élèves sont les premiers spectateurs de ces situations, ils jouent un rôle central. Sous l'impulsion de la proviseure Marie Delsipée, une première grande action de sensibilisation s'est déroulée au sein de la cité scolaire à l'occasion de la journée mondiale contre le harcèlement scolaire. Dans le hall du lycée, sur un gigantesque panneau, chacun des lycéens a pu laisser un message anonyme sur son ressenti par rapport au harcèlement, pour lui-même ou en direction d'un camarade. L'histoire ne s'arrête pas là puisque Lylou, Axel et leurs collègues lycéens ont planché sur la création graphique de plusieurs affiches avec un message universel : non au harcèlement ! Ils

ont pu compter sur le soutien des CPE Mélanie Ledrôle et Sabrina Richard et de Simon Garet, professeur de sport du lycée et photographe averti. L'une des affiches a reçu le premier prix régional du concours organisé par l'Académie de Lille dans le cadre du programme pHARe. La dernière création graphique de Lylou et des camarades portant sur le thème des Jeux olympiques a été sélectionnée à l'échelle nationale.

Le programme pHARe est un plan national de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et des lycées fondé autour de plusieurs préceptes. Il permet de mobiliser, au sein de chaque établissement, une équipe ressource formée par des enseignants et des élèves et de coordonner des temps forts de prévention au cours de l'année scolaire et l'organisation d'ateliers de sensibilisation à l'attention des familles. Pour Lylou, les actions de sensibilisation doivent se poursuivre durant toute l'année scolaire et il faut aller plus loin dans la démarche, notamment avec les nouveaux usages liés au numérique : « *Les enfants peuvent disposer d'un téléphone portable de plus en plus jeune. Il est essentiel de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dès la primaire* ».

### ■ LE 3018 : UN NUMÉRO UNIQUE FACE AU HARCÈLEMENT

Composez le **3018**, 7 jours sur 7, de 9 h à 23 h. L'appel est gratuit, anonyme et confidentiel. Téléchargez l'application 3018 (appel, tchat) ou joindre le 3018 via Messenger.

## ESCAUDAIN-DENAIN : une fusion autour du ballon !

« *Je salue l'intelligence des élus d'Escaudain qui ont été réceptifs à notre demande* » a souligné notre Maire. La genèse de ce projet a été initiée fin 2023 par les dirigeants de l'US Escaudain avec le service des sports de la Ville de Denain et Akim Derghal, adjoint au Maire en charge des sports. Vincent Belin se montre plus que satisfait de ce nouveau cap. « *Actuellement, nous avons à peu près 80 Denaisiens licenciés chez nous. Il y un vrai vivier de jeunes footballeurs ici. Le but, c'est ne laisser personne sur le carreau* » a précisé le président du club voisin.

Une première convention avait été signée en novembre 2023 afin que le club Escaudinois puisse jouir des installations denaisiennes. La dite convention a été tacitement prolongée avec le soutien du district Escaut. Le Denais est un territoire de sport et par le biais de cette entente, c'est une manière de réaffirmer une volonté commune : faire grandir le football local et amener l'équipe fanion en Nationale comme l'ambitionne Anne-Lise Dufour-Tonini. Cette entente, c'est aussi un gage de crédibilité et de sérieux pour attirer de nouveaux sponsors privés.

L'assemblée générale extra-ordinaire du club Escaudinois s'est déroulée le 23 mai afin de redessiner les statuts de la future association sportive. Cette réunion acte officiellement le lancement du projet liant le club et les deux collectivités territoriales dès la saison prochaine. En présence des élus de Denain et d'Escaudain et de Stefan Islic, président du district Escaut, l'assemblée a validé à l'unanimité le nouveau nom de l'association « USED » (Union sportive Escaudain Denain) et la composition du nouveau comité de direction. Alexandre Nautet et Didier Payen viendront



donner du volume à l'équipe dirigeante en exploitant les magnifiques infrastructures de notre stade Bayard à destination principalement des sections jeunes des U9 aux U15. Dans une volonté d'unité et de gestion cohérente, Vincent Belin souhaite rattacher la section du foot adapté de Denain à l'USED. Les licenciés présents ont eu à se prononcer sur le choix du nouveau logo créé par le service communication de la Ville de Denain. En route maintenant pour une nouvelle aventure humaine, ambitieuse et porteuse de valeurs sportives.

### ■ COMMENT VOUS INSCRIRE OU INSCRIRE VOTRE ENFANT POUR LA SAISON 2024-2025 ?

Pour cela, il est nécessaire de faire une pré-inscription en ligne via la plateforme suivante : <https://urlz.fr/qFha>

Pour un enfant, il faut impérativement avoir 5 ans révolus avant le lancement de la saison sportive pour s'inscrire. Dans un premier temps, un accusé de réception sera adressé afin de confirmer la pré-inscription. Dans un second temps, un mail sera envoyé afin de définir les modalités relatives à l'inscription définitive. La saisie administrative des licences débute le 10 juin 2024.





## LA VILLE EN FÊTE POUR LE 119<sup>E</sup> CARNAVAL DE PRINTEMPS

Cette édition a réuni pas moins de 25 000 personnes le lundi 1<sup>er</sup> avril dans les rues de la ville. Beaucoup d'enfants avaient sorti leurs plus beaux costumes : on a pu aperçu la reine des neiges, deux tortues Ninja et de nombreux super héros tirés de l'univers Marvel...

Modifié cette année, le parcours a démarré depuis la place Baudin. Les formations se sont ensuite engouffrées dans la rue Villars, noire de monde. Certains enfants tentent d'imiter les musiciens avec une trompette en plastique, d'autres sont occupés à les arroser de confettis. Mais c'est surtout au passage des robots et des Géants Cafougnette, Véronique et leurs enfants que les yeux des centaines d'enfants s'écarquillent en grand sous un généreux soleil, pour le plus grand plaisir de Gérard Daumerie et des bénévoles du comité Braderie-carnaval.

L'habileté des danseurs et danseuses de la formation italienne Pavullesene na laisse personne indifférent. Il en va de même pour les chorégraphies des majorettes ukrainiennes ou encore les peluches du monde de Disney de l'association Sidou-Seddoo. Le final est grandiose. C'est sous un déluge de confettis que s'achève le défilé avec les Blancs Moussis de Stavelot.



## TRADITION RESPECTÉE AU BANQUET DES ANCIENS

Le banquet des anciens est à nos aînés ce que la fête foraine est à nos bambins, c'est-à-dire un moment privilégié où l'on conjugue, l'espace d'un après-midi, des bonheurs simples, des sourires et de la bonne humeur. Le dimanche 24 mars à la salle des fêtes municipale, la Municipalité a honoré 462

« sages » selon l'expression consacrée. En introduction, notre Maire Anne-Lise Dufour-Tonini et Catherine Mirasola, adjointe au Maire en charge des solidarités intergénérationnelles ont rappelé l'importance du dévouement déployé par le personnel de restauration municipale pour les réjouissances culinaires et le service à table.

Entre les mets, nos seniors ne se sont pas fait prier pour fouler la piste de danse, virevoltant, comme aux plus beaux jours, au rythme d'une valse ou d'un paso-doble. L'animation musicale, assurée par l'orchestre Heleniak, a fait tourner bien des têtes. Honorés comme le veut la tradition, les doyens d'assemblée sont Suzanne Henon et Moha Bekhtiari.

## LA VILLE SE MOBILISE EN FAVEUR DE VOTRE POUVOIR D'ACHAT

Pour la troisième année consécutive, le chéquier « Coup de Pouce » a été offert par la municipalité à chaque foyer denaisien qui en avait fait la demande, sans conditions de ressources. Cette dotation municipale, à nouveau présentée sous la forme d'un chéquier de 50 € (deux chèques de 20 € et un de 10€), a été distribuée juste avant les fêtes de Pâques.

En ces temps difficiles où les prix grimpent en flèche, c'est forcément une bonne nouvelle. Lors du retrait du chéquier, les bénéficiaires étaient tous unanimes. « 50 €, c'est quelque chose de très appréciable » soulignait Clarisse, une maman accompagnée de ses deux filles. « Cela va nous permettre de préparer un bon repas en famille, avec nos enfants et nos petits enfants » indiquait Nadine, toute jeune retraitée. Comme le souligne fort justement notre maire Anne-Lise Dufour-Tonini, l'initiative est également bénéfique pour le commerce local. Plus de 60 partenaires adhérents à l'UCD ont participé à l'opération.



## L'ALLEMAND STEIMLE REMPORTE LE GRAND PRIX DE DENAIN

Courue le jeudi 14 mars, la 65<sup>ème</sup> édition du Grand Prix de Denain - Porte du Hainaut a tenu toutes ses promesses. Avec 12 secteurs pavés (pour un total de 22,6 kilomètres), les coureurs

engagés ont vécu un avant-goût de l'Enfer du Nord. Contre toute attente, l'échappée du jour a tenu en respect le peloton et les principaux favoris jusqu'à l'arche d'arrivée, rue Arthur Brunet.

Après plus de 172 kilomètres à l'avant de la course et sous l'acclamation d'un public venu très nombreux, l'Allemand Jannik Steimle s'est imposé au sprint aux dépens du Belge Ceriel Desal, son dernier compagnon d'échappée. Le coureur de la Q36.5 Pro Cycling Team a profité d'un fait de course pour déjouer les pronostics. Revenu à moins d'une minute des fuyards à 15 kilomètres de l'arrivée, le groupe des favoris (au sein duquel on retrouvait Stefan Küng, Arnaud De Lie et Juan Sebastian Molano, le vainqueur sortant) a été victime d'une lourde chute collective dans le dernier secteur pavé. C'est finalement le Belge Dries Van Gestel qui est venu compléter le podium de cette édition riche en rebondissements.



## HUIT COUPLES DENAISIENS SE DISENT À NOUVEAU OUI

De l'amour, il y en avait à profusion le 5 mai dernier à la maison de quartier du faubourg Duchateau. Et pour cause, le conseil municipal s'est porté témoin du renouvellement des vœux d'engagement et de fidélité envers l'être aimé lors de la traditionnelle cérémonie des noces d'or et de diamant.

Huit couples denaisiens ont ainsi été mis à l'honneur. C'est avec beaucoup d'émotion, parfois même quelques larmes dans les yeux, qu'ils se sont à nouveau dit « OUI » en échangeant un baiser. Notre Maire Anne-Lise Dufour-Tonini s'est déclarée particulièrement touchée de pouvoir féliciter ainsi un demi-siècle d'amour voire plus pour certains, non sans leur donner rendez-vous dans dix ans. En présence de leur famille et de leurs proches, les mariés ont célébré ce moment autour du vin d'honneur.

**Noces de Diamant (60 ans) :**

Les époux Quesnoy-Tredet et Jonas-Ledent.

**Noces d'Or (50 ans) :**

Les époux Brunet-Cantrel, Copin-Bruchet, Delobe-Aleskosky, Duquesne-Caron, Greffe-Stadnyk et Edmond-Foveau

## CET ÉTÉ, DENAIN-PLAGE fête son dixième anniversaire !



Chaque année depuis 2014, l'écrin verdoyant du parc Zola se transforme en gigantesque station balnéaire : espace sablé, transats, parasols, structures gonflables, mini jeux d'eau, pédalos, accrobranche, mini-golf, pailloles, glacier... Côté baignade, les enfants bénéficieront d'un tarif préférentiel pour accéder au centre aquatique Natur&O.

L'occasion de profiter des espaces ludiques, des toboggans et des aménagements extérieurs de ce superbe équipement. Tout est savamment orchestré pour retrouver l'ambiance tant appréciée des vacances d'été en famille ou entre amis sans faire des kilomètres en voiture !

L'événement Denain-Plage fête cette année ses 10 ans d'existence et pour l'occasion, un florilège d'animations est en cours de programmation.

Une cérémonie d'ouverture aura lieu le vendredi 19 juillet en soirée.

Denain Plage sera ouvert tous les jours du 20 juillet au 18 août 2024 de 12 h 30 à 20 h 30.



# NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

de mai 2023 à mars 2024

## NAISSANCES

Margot MONNEUSE • Hugo DEGUISNE • Lyo BEKIRI • Louise FIÉVET • Éliam BAS • Limo SZNEIDER • Sujud RAMDANI • Gabriel DAMIEN • Imran SAKHI • Issa BOUHKOU • Khelifa BELARBI • Naëlyo COLEMARD • Ezio DAVOINE • Aaron DUDEK • Gabin GILBERT • Sianna BARBIER • Nélya PESIN-PRIEZ • Lucie MOUREAU • Jad SAHRI • Layna DELHAYE • Manefe BENHAMED • Léo BEZON-WATTIEZ • Kais BITYE • Lyana DELCROIX-DEMANGE • Lina MEDJBEUR • Lyam DHAINAUT • Enzo MIO-DELATOUR • Célyan LECOCQ • Mamar MARTHI • Thilleli DAHMANI • Cataleya SARDINHA-BERNHARD • Mia MORELLE • Maylone BESSIRARD • Mylann PESIN • Ivy MASSECHELEIN • Maylenn CATEL • Alice MENDELSKI • Elias BONIFAZI • Solan DARMANIN • Leïa DI BARBORA-GOEMAN • Ines BENCHEIKH • Angelo CHEVAILLIER • Sila FERAHTIA • Julian LALLAU • Owën MORELLE • Lény BOUTTEMANT • Sihana GIVERT • Maylone AMBAR • Judith RUFFIN-PLACE • Hamza FKIRI • Saïnylia DUFOUR • Safia HAJJI • Inaya FRÉNOY-DESCAMPS ROBERT • Niô HOUQUE • Lilio CAILLEUX-ROSE • Mahelya BOUTEMY • Léana LÉPORÉ-BEAUCHAMP • Aëlys DUFOUR-MONIER • Menel IQUIOUSSEN • Laith ZAHNI • Ousmane NIMAGA • Livia MIROUX • Rose GAUTHIER • Lyzio KOMOROWSKI-DELOFFRE • Aya LAAMIMAT • Berkay HYUSEIN • Loukann POUILLE • Maël RÉANT.

## MARIAGES

Nicolas DAINNAIN et Marie LHERMITTE • Yannick LANCERY et Émilie GOURDIN • Jordan SAÏD et Laurine CAUDRON • Jean-Claude THIÉDÉ et Nadège DUCHENE • Steven HOREAU et Madison MAYER • Thomas MARTIN et Honorine MASCARTE • Christelle DUFOUR et Alison DANNAT • Laurent DUBOSCOQ et Carine RICHÉ • Christopher BLARY et Adeline NEVE • Pascal FARGEAT et Françoise BÉZOTEAUX • Corentin FLAHAUT et Julie DELSAUT • Marvin BIZOT et Elisa LA CANCELLERA • Kévin

LEQUIN et Alisson WISNIEWSKI • Dylan LOUCHART et Estelle VAN LOON • Benjamin PRUVOST et Lola BAUDUIN • Adrien PANNETIER et Mallaury BIREMBAUT • Steven GRÉBLAC et Amandine SORRIAX • Laurent CHELKIA et Jessica KERDRAON • Wassim BEN LTAIEF et Marie-Laure KASSA • Hervé DUFOUR et Maryse BILLAUD • Lionel LAFORGE et Amandine SIKORA • Marius VANTOMME et Lucy BLICQ • Martial MORELLE et Anaïs BUSSCHAERT.

## DÉCÈS

Gisèle LEBLOND • Denise DANJOU • Gertrude CIPA • Pierre CARON • Aurélie DUROYON • Michel PARENT • Claude DELAVALLE • Renée DEMAILLY • Geneviève DESPINOY • Adrien BRILLON • Laurent COTTON • Pierre DELATTRE • Jacqueline LENNE • Paul BRISVILLE • Josette BAUMONT • Jean-Claude SPYCHALA • Rabat HAMOUR • Fabrice DELOBE • Roger BULTEZ • Murielle PIQUE • Didier DELHAYE • Jean-Marc LASSELIN • Lisa BRESSAN • Charline MORELLE • Marcel DELSINNE • Domenico FIORENTINO • Francis DINAUT • Omar KHIAT • Claude POUGET • Josiane DELGRANGE • Mireille VERBRUGGEN • Hassan AKCHICHOU • Iréna STACHOWIAK • Yves HAUTBOUT • Bernard ROGÉ • Marie-Yvonne LAMBERT • Nadine PAYEN • Patrice LENNE • Wanda MIKOLAJCZAK • Horacio PITTAVINO • Zorica RIZVANOVIC • Laurent DENTZ • Zohra LARIF • Ginette BOUREZ • Christian SAVARY • Pierre MILIA • Hilaire FABIANEK • Iyad DRICI • Rose SAMIER • Violette DÉJARDIN • Bernard DISELERS • Henri MACAREZ, Stéphane DANGREAU • Daniel NEUVILLE • François VELU • Yvette NONGAILLARD • Rosa D'ASCENZO • Bernadette BALASSE • François DELETTREZ • Charline RENARD • Micheline DEHAINE • Timéo LECERF • Dolores BLANQUERO RUIZ • Victor FLAMENT, Marc RICHÉ, Juliette PLACE, Nicole DANQUIGNY, Claude DECALION, Marcel FRÉVENT, Marie-Jeanne DANJOU, Gérard DIVERCHY, Marie-Jeanne BASTIN, Francis HOURRIEZ • Lucette COUSIN • Carinne LOMPRET • Roland PATIN • Dominique DUCZMAL • Sabine ROGISSART • Clarisse COIRON • Marie MATUSZAK • Berthe LANCELLE •

Marie BROUSSEL, Paul GROS • Roland JESUPRET • Jean-Paul STIEVENARD • Louiza BELAÏD • Dionise DISANT • Andrée BROWAEYS • Charles WAGNIER • Jean-Marie LESPLÈQUE • Marie-Paule BURY • Geoffrey LELEU • Laurent RAVEZ • Jacqueline DUFOUR • Bruno CENTA • Anne-Marie CARLIER • Zacharie BLAHA • Estelle VAN HAEBOST • Bruno CIESIELCZYK • Pascale LECOCQ • Janina ZIELINSKI • Maurice BERTRAND • Pascal DEHOPERE • Lucien BOURGAIN • Robert HOURIEZ • Nathalie GRATEPANACHE • René GRIMAUX • Djennat CHAOUCHE • Germaine MÉNARD • Smaïl ABDELAZIZ • Bernard TRANCHANT • Camille MASSINON • Claudine CALLEWAERT • Sylvie CAILLOUX • Arlette BERNARD • Boubakar IBEKECH • Eugénie NEVE • Casimir SUCHY • Françoise DEUDON • Daniel MOLINIER • Jacques SALETZKI • Francis NICODEME • Renée GILLOT • Gisèle BUIRETTE • Philippe DUCHEMIN • Jacqueline GAMEZ • Xavier HÉRON • Farid GUILLOU.

## TRANSCRIPTIONS DÉCÈS\*

André GALLIEZ • Jean-Claude SIOR • Christian MOURA • Francine GILHARDI • Tony LEBOEUF • Steven GRÉBLAC • Lahbib MAAGAG • Mario LA DELFA • Michel CRAPET • Darinka PAVLOVIC • Célia SERAÏCHE • Eva GASZYNSKI • Ali TARCHIT • Lidia MARZOLI • Guy FAUVET • Irma VONISSO • Malika MEKAHLI • Nathalie ZUREK • Georges AUBERT • René DELSAUT • Antoine GAGLIANO • Marie-José DREVIC • Cathy HERPAIN • Philippe FRÉALLE • Michelle NORMAND • Pascal DE GRES • Bachir KHINACHE • Yvonne LOMPRET • Martine NICOLAS • Mustapha BENNOUI • Francis DESPRES • Marie-Claude VAJDA • André MATTEÏ • Jean-Pierre LEGROS, Mahjoub AMZINE • Ernest BREGANTINI • Abderrahman TAMMANE • Pierre FLEURANT • Mohamed BAZHAR • Michel VILCOT • Agnès KASPSZAK • Corinne DELATTRE • Raymonde COUSIN • Monique COLPAERT • Jean BIEBERSTEIN • Jean LAGOÛCHE • James DÉCARPENTRY • Marie-Thérèse MERLIER.

\* Lorsque le défunt était domicilié dans une autre commune que celle dans laquelle il est décédé, le maire de la commune de décès envoie une copie de l'acte de décès aux fins de transcription à cette première.

## EXPRESSION DES ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Les élus du groupe « Fiers d'être Denaisiens ! » :

Mes chers concitoyens,

La période estivale arrive et elle sera synonyme nous l'espérons tous de repos et détente.

Comme chaque année, le Parc Zola et Denain Plage seront au rendez-vous des rires des tous petits, de la détente familiale, des balades entre amis.

Le spectacle « Batailles de Denain » viendra animer notre amphithéâtre de verdure. Merci aux bénévoles mobilisés !

Mais dans cette période le travail mené pour le développement et le redressement de notre Ville se poursuit. Pas de vacances lorsqu'il s'agit de construire l'avenir de Denain : place de centre-ville, implantations économiques et commerciales sur les Pierres Blanches, rénovation urbaine, nouvelle phase de déploiement de la vidéosurveillance, action sociale... vos élus de la majorité municipale sont au travail jour après jour dans les délégations qui sont les leurs pour mener à bien la réalisation de notre programme municipal.

Merci et bravo à notre Maire Anne-Lise Dufour de tenir fermement le gouvernail de la gestion de notre Ville, y compris dans les moments difficiles de santé qu'elle a dû traverser et qui sont fort heureusement derrière elle.

Bel été à vous toutes et tous !

Bernard BIREMBAUT, pour le groupe majoritaire conduit par Anne-Lise Dufour-Tonini

## EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION

Les élus du groupe « Nous sommes Denain » :

Chères Denaisiennes, Chers Denaisiens, Chers Amis,

Les associations Denaisiennes jouent un rôle vital dans le tissu social de notre ville, apportant une contribution importante dans différents domaines tels que l'éducation, la santé, l'environnement, la culture, le sport et bien d'autres encore. Nous tenons à féliciter leur engagement pour leur contribution à notre vie quotidienne. Malheureusement nous pouvons voir que les subventions versés par la ville sont en baisse d'année en année malgré nos interventions en conseil municipal.

Nous souhaitons féliciter les policiers municipaux pour leur travail irréprochable

malgré un service en sous-effectif depuis de nombreuses années, mais aussi leur action récente sur le sauvetage qu'ils ont réalisé lors d'un incendie. Nous sommes toujours dans l'attente des recrutements de policiers municipaux annoncés par la majorité au début du mandat pour permettre une présence plus importante dans nos rues.

Nous faisons face à des départs en cascade des employés de notre ville vers d'autres collectivités, même si le directeur général des services et madame le maire nous disent que tout va bien, nous pensons le contraire. Les économies réalisées et annoncé lors de la présentation du budget sont au détriment du matériels non acheté pour les services, aux mobiliers anciens non remplacés, aux personnels partis pas remplacés.

Les employés de notre ville doivent être soutenus et non abandonnés. Nous leur adressons toute notre reconnaissance pour le travail qu'ils effectuent dans ces conditions.

L'été approche, cette année Denain plage fera son retour pour que les enfants puissent s'amuser et profiter des activités, les activités ou spectacles qu'offres nos associations.

Nous vous souhaitons de passer de belles vacances et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée.

Frédéric BRAILLY  
Président du groupe « Nous sommes Denain »

Les élus du groupe Nous Sommes Denain.  
Frédéric BRAILLY, Joshua HOCHART, Valérie GAJDA et Jean VANDENDOOREN.

Michèle Dandois  
Conseillère municipale :

Bientôt l'été ! Quelle saison prometteuse avec les Jeux Olympiques suscitant un désir de pratique sportive. Une opportunité parfaite pour se plonger dans de nouvelles activités et encourager une culture sportive dynamique au sein de notre commune. Saluons aussi la persévérance de notre club de basket qui, après une saison intense, nos Dragons, toujours prêts à relever de nouveaux défis pour le plaisir de leurs supporters. L'élan sportif de notre ville est vibrant, il est crucial de soutenir valoriser nos clubs locaux. Encourageons-les à avancer et à exceller. Vive Denain, Vive le sport !

Youssef Feddal  
Conseiller municipal :

RN/Majorité même combat ?  
Nous avons été surpris de voir le député Chenu (RN) invité à tous les événements municipaux lorsque nous étions blacklistés, de l'éloge que M<sup>me</sup> le maire faisait du député Chenu dans la presse, de l'appel à l'aide devant la justice de M<sup>me</sup> le maire à M. Chenu et membres du RN, comme des copains. Quel a été notre choc de voir le RN, censé être opposant, valider la majorité en conseil, et s'en prendre systématiquement à la réelle opposition. La majorité aurait-elle noué des accords avec le RN ? C'est ce qu'a dévoilé un article de presse. Nous sommes donc du bon côté de l'Histoire.

Ludovic Tonneau  
Conseiller municipal :

L'ancienne piscine ne doit pas disparaître à Denain ! L'étude quant à son devenir était un engagement de la majorité, tout comme la mémoire de Monsieur Ansart, dont le nom ne doit pas tomber du mur de l'ancienne piscine. Les Denaisiens doivent être consultés pour faire leurs choix, car c'est à eux de décider avant tout. Après 4 ans sans football à Denain, désormais, vous donnez les clés du nouveau stade Bayard aux Escaudinois, alors que vous refusez des créneaux pour un club Denaisien pourquoi ?

**VISUEL 14 JUILLET A VENIR**